

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Prudence sur les routes communales

Les bordiers des principaux axes routiers de la commune se plaignent de la manière de conduire et de se conduire de certains automobilistes. Il est important que les piétons, notamment les enfants, puissent circuler en toute sécurité et que les personnes qui habitent le long d'une voie publique ne subissent pas la fougue des amateurs de sensations fortes. Nous en appelons à la conscience et à la modération des personnes qui conduisent une automobile afin de garantir le confort légitime des passants et des riverains. Merci aux personnes qui conduisent de bien vouloir apporter un peu d'attention et de sensibilité à ce problème pour ne pas compromettre la qualité de vie.

Fauchage des prairies

La Municipalité rappelle aux propriétaires de parcelles non construites qu'ils ont l'obligation de les entretenir régulièrement. Ils sont invités à prendre toutes les dispositions utiles pour que leurs terrains soient fauchés et débarrassés durant la belle saison.

Abonnements CFF

La commune dispose de deux abonnements AG-Flexi (cartes journalières) qui permettent de voyager librement sur le réseau des CFF et de nombreux chemins de fer privés. Prix: **Fr. 35.-** par jour. Les personnes intéressées sont invitées à appeler le 785 61 20 ou à passer à la Bourse communale (Maison de commune, rez-de-chaussée).

Vacances sportives 2001/2002

Un catalogue de plus de 200 camps de sport organisés pendant les vacances scolaires par diverses institutions a été édité par le Service cantonal de l'éducation physique et du sport.

Ces camps sont ouverts aux enfants et jeunes gens âgés de 4 à 20 ans et plus.

La liste des vacances sportives 2001/2002 peut être obtenue gratuitement sur simple appel téléphonique au 316 39 51 (le matin uniquement).

Rendez-vous avec le Syndic

Le Syndic est à la disposition des habitants d'Epalinges

les lundis après-midi, dès 13 h 30,
sur rendez-vous au n° 785 61 00.

Election complémentaire à la Municipalité

Suite à la démission de M. Hugues Schneider (voir page 2), les électrices et électeurs sont convoqués les **8, 9 et 10 juin 2001** pour élire un Conseiller municipal.

L'élection sera groupée avec les votations fédérales et cantonales prévues aux mêmes dates.

Les informations habituelles concernant la participation à l'élection et les bulletins officiels parviendront aux électeurs douze jours avant le premier tour de scrutin.

Délai pour la remise des textes

destinés au numéro
de septembre 2001:

20 juillet 2001

au Greffe municipal d'Epalinges

NOTRE HISTOIRE

De comptes en contes

Le premier *volume* conservé dans les archives d'Epalinges est un livre de comptes couvrant les années 1693 à 1729. Il contient une quantité de renseignements intéressants sur le passé de notre commune. Nous nous faisons un plaisir d'en relater quelques exemples ci-après.

Une organisation communale embryonnaire

A la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, le pouvoir exécutif était exercé par un seul magistrat, le *gouverneur*, dont le mandat était limité à une année. Le gouverneur était désigné par les *communiers*, assemblée non élue comprenant l'ensemble des bourgeois.

C'est le gouverneur qui encaissait toutes les recettes et qui effectuait tous les paiements de la commune. Ses comptes étaient contrôlés par des représentants du bailli bernois en présence de quelques communiers d'Epalinges.

Des constructions importantes

Pendant les trente-six ans concernés par le premier volume des comptes, Epalinges a procédé à des investissements considérables pour une population d'environ 220 personnes.

C'est en effet durant cette période qu'ont été construites au village une forge et une maison de commune.

La présence d'une forge devait être une nécessité, car la commune l'a louée entièrement équipée à Jean-Pierre Chavan, dont elle avait payé l'apprentissage en 1706.

La construction d'une maison de commune en 1721 a constitué une entreprise d'envergure, qui doit avoir mobilisé la plus grande partie des habitants. Il a fallu abattre et façonner du bois, extraire, faire sauter et tailler des pierres, acheter de la chaux pour cimenter les murs, acquérir des tuiles, des fenêtres, des clous et des serrures ainsi qu'un fourneau, fabriquer des sièges et effectuer de nombreux charrois.

Au cours des mêmes années, on installe une cloche pour convoquer les communiers en séance. On consacre également beaucoup d'argent pour adapter le chemin de la Girarde à sa nouvelle destination de voie de transit entre Lausanne et Berne.

Genève tire Epalinges d'embarras

Comment résoudre le problème du financement d'aussi grands travaux, plus particulièrement ceux relatifs à la maison de commune?

L'idée vint aux gens d'Epalinges d'avoir recours aux ressources forestières de la commune et de les faire valoir auprès de ceux qui en étaient dépourvus. C'est ainsi que le gouverneur Jean-Gabriel Chapuis, accompagné d'un communier, se rendit à Genève en 1720 pour tenter de négocier des ventes de bois dans la ville du bout du lac.

Leur entreprise fut couronnée de succès, car ils obtinrent des commandes pour plusieurs milliers de «fascines» (fagots). Il en résulta de nombreuses journées de travail pour beaucoup de monde, puis des transports jusqu'à Ouchy, où les fascines durent être gardées jusqu'à leur transbordement sur plusieurs barques.

Cette opération rapporta à la commune l'équivalent d'environ dix années de recettes ordinaires!

La chasse aux loups

Il y a trois cents ans, le Jorat et les environs de Lausanne étaient infestés de loups. Les communes du baillage remettaient des primes aux chasseurs qui se présentaient avec les peaux des animaux abattus. Notre livre de comptes enregistre 48 prises en trente-six ans. Il précise parfois la provenance de ces animaux:

Bottens, Froideville, Crissier, Ecublens, Le Mont-sur-Lausanne. En 1722, le gouverneur Jean-Baptiste Pache a été dédommagé pour avoir consacré deux journées à la chasse aux loups. Signalons que le dernier loup tué sur sol vaudois a été abattu en 1842 à la vallée de Joux.

Fifre et tambour

Les exercices militaires étaient rythmés par un joueur de fifre et par un batteur de tambour.

Pour disposer de tels instrumentistes, Epalinges a payé une formation à deux jeunes gens. Le futur tambour est allé se former auprès d'un tambour-major domicilié à l'extérieur. C'est la commune qui a pris en charge les repas du jeune homme. Elle a également fait l'acquisition d'une «caisse et de sa garniture». Ces deux musiciens peuvent ainsi être considérés comme les lointains prédécesseurs de l'actuelle fanfare municipale!

Tempête de grêle et distribution de pain

En 1717, une tempête de grêle a dévasté le territoire de la commune, à tel point qu'une délégation des autorités s'est rendue non seulement auprès du bailli à Lausanne, mais également auprès de Leurs Excellences à Berne pour solliciter des secours. Des collectes ont été organisées pour venir en aide aux victimes.

A deux autres occasions, on atteste la présence à Epalinges de représentants du bailli chargés de procéder à des distributions de pain aux pauvres de la commune. L'assistance aux plus démunis occupe plusieurs rubriques de notre livre de comptes. La place nous manque toutefois pour les développer dans le cadre de cet article.

Francis Michon